

COLLOQUE DE ZONE

PRÉSENTÉ PAR  ENTREPRISES
SOURGET

ZONE 01

**Abitibi-Témiscamingue
et-Nord-du-Québec**

14 et 15 septembre 2023



ADMQ

Association des
directeurs municipaux
du Québec

COLLOQUE ANNUEL – ZONE 01

Jeudi 14 septembre 2023

Ordre du jour

8h15	<u>Accueil – Offert par Daniel Tétreault, CPA</u> Inscription des participants
8h45	Ouverture officielle
9h00	Atelier 1 – Relations entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable et les municipalités. Présenté par : <ul style="list-style-type: none">- M. Hans Carignan, directeur de la coordination et des relations avec le milieu ;- M. Sébastien Nolan, conseiller en relations avec le milieu ;- M. Guy Adam, ingénieur, responsable du module Études et analyses de la direction de la planification et de la gestion des infrastructures.
10h15	<u>Pause-santé : Offerte par Daniel Tétreault, CPA</u>
10h30	Atelier 1 – La suite
11h30	Assemblée annuelle des membres
12h00	Dîner
13h30	Atelier 2 – Prévention et gestion des situations de harcèlement Présenté par la Dre Marie-Pier Dufour, psychologue organisationnelle, présidente de Croissance Nordique.
15h00	<u>Pause-santé : Offerte par Daniel Tétreault, CPA</u>
15h15	Atelier 2 – La suite
15h45	Atelier 3 – Parole aux DG Sujets libres selon les préoccupations ou l'intérêt de chacun.
16h30	Période libre



18h30	Cocktail – Offert par les MRC d’Abitibi, Abitibi-Ouest et Témiscamingue
19h	Banquet – Offert par les MRC d’Abitibi, Abitibi-Ouest et Témiscamingue
21h	Soirée

Vendredi 15 septembre 2023

Ordre du jour

8h30	<u>Accueil – Offert par Daniel Tétreault, CPA</u> Inscription des participants
8h45	Atelier 4 – Parole au MAMH Présenté par : - Mme Arianne Côté-Bastien, conseillère en gestion municipale ; - Mme Marie-Eve Germain-Poiré, conseillère en aménagement du territoire et en gestion municipale Avec la participation de la directrice régionale Mme Vanessa Connelly-Lamothe.
10h15	<u>Pause-santé : Offerte par Daniel Tétreault, CPA</u>
10h30	Atelier 5 – Affaires associatives Présenté par Mme Carmen McDuff, conseillère en gestion municipale à l’ADMQ.
12h	Dîner
13h	Fin du colloque

BON COLLOQUE !



Relations entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable et les municipalités

Les municipalités doivent prendre en compte plusieurs règles et normes du ministère dans de nombreuses situations. Nous n'avons qu'à penser à la signalisation, aux demandes d'autorisation ou simplement à nos besoins d'information. Il est parfois bien difficile de s'y retrouver. Comment départager les demandes qui doivent être adressées *Centre de services local* de celles qui doivent être faites à la direction régionale? Les représentants du ministère apporteront des éclaircissements et des réponses à nos nombreuses questions.

Prévention et gestion des situations de harcèlement

Comprendre les distinctions entre les concepts de harcèlement, incivilité et conflit en milieu de travail est important. Connaître les obligations de l'employeur en matière de santé psychologique, savoir identifier les facteurs de risques présents dans l'organisation le sont autant. Au terme de cette conférence, les participants auront intégré quelques stratégies concrètes de prévention, d'évaluation et de gestion de situations de harcèlement et connaîtrons les ressources à leur disposition.

Parole au MAMH

Les représentantes de la direction régionale du ministère nous feront part des dernières modifications législatives, des programmes PRIMEAU et Gestion des actifs. Elles présenteront les nouveaux outils de *Pôle d'expertise en gestion contractuelle* ainsi que le plan de mise en œuvre de la PNAAT.

Affaires associatives

L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) est la plus ancienne association de gestionnaires municipaux du Québec. Elle est la source de référence et d'accompagnement pour ses quelques 1200 membres répartis dans 911 municipalités locales, de MRC et régies intermunicipales de partout au Québec. Chaque année, l'ADMQ profite des colloques de zones pour y présenter les affaires associatives.



COLLOQUE ANNUEL – ZONE 01

L'inscription comprend :

Les ateliers

Activités du jeudi et du vendredi

Documentation

Pauses

Dîner, cocktail, banquet et soirée du jeudi

Dîner du vendredi

Hébergement

Un bloc de 35 chambres a été réservé à l'Hôtel des Eskers, 201 avenue Authier à Amos. N'oubliez pas de mentionner qu'il s'agit d'une réservation dans le cadre du colloque de l'ADMQ.

Pour réservation :

Tél. : 819 732-5386

888 666-5386

Réservez tôt, car les chambres non réservées avant le 21 août seront libérées.



COLLOQUE ANNUEL – ZONE 01

Inscription

Endroit : Hôtel des Eskers, 201 avenue Authier, Amos

Un formulaire par personne

Coût : 280.00 \$ pour un membre

290.00 \$ pour un non-membre provenant d'une municipalité où il y a un membre

370.00 \$ pour un non-membre

80.00 \$ pour un invité (Cocktail, banquet et soirée du jeudi)

Tous les coûts incluent la TPS et la TVQ

Nom : _____

Municipalité : _____

Nom de l'invité : _____

Première participation au colloque de zone Oui Non

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de **ADMQ-ZONE ATNDQ et le faire parvenir avant le 6 septembre 2023 à :**

**M. Gérard Pétrin
6, rue des Rapides
Preissac (QC) JOY 2E0**

AFIN D'ÉVITER LE GASPILLAGE ET DES FRAIS INUTILES

Veillez spécifier les repas que vous prendrez sur place ;

Dîner du jeudi Banquet du jeudi Dîner du vendredi

Allergie ou autre contrainte alimentaire : spécifiez : _____

Numéro de taxe fédérale TPS 106986516RT0001

Numéro de taxe provinciale TVQ 1006098874TQ0001

